

ANNEXE 2

Procédure, contacts et calendrier

Temps partiel	Procédure	Calendrier
Campagne	Les demandes de travail à temps partiel (demande initiale et renouvellement) pour l'année scolaire 2026-2027, sont à effectuer depuis le formulaire Colibris accessible à l'adresse suivante : https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/dsden42_diper/dsden-42-demande-de-temps-partiel-campagne-2026/ Accès via votre identifiant et code de connexion IDEAL individuel <i>en cas d'oubli du code de connexion, vous pouvez prendre contact avec l'assistance informatique (assistance@ac-lyon.fr)</i>	Ouverture de la campagne : - Phase principale : Du lundi 12 janvier 2026 au mercredi 25 février 2026 <i>(Il est préférable d'effectuer sa demande avant le 25 février 2026, pour des raisons d'organisation des services)</i> - Phase complémentaire : Jusqu'au 31 mars 2026. Aucune demande de temps partiel ne pourra être prise en compte après le 31 mars 2026 sauf situation exceptionnelle sur présentation des justificatifs correspondants.
En cours d'année	Les demandes de travail à temps partiel après un congé de maternité, congé de paternité et d'accueil de l'enfant, congé d'adoption ou un congé parental sont à effectuer à l'aide du formulaire de demande de temps partiel. Ce formulaire est à demander à la DIP à l'adresse suivante : ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr	
	Après un congé de maternité, un congé de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'un congé d'adoption :	Votre demande doit être formulée <u>2 mois avant la fin du congé</u>
	Après un congé parental (limite aux 3 ans de l'enfant) :	Votre demande doit être formulée <u>1 mois avant la fin du congé parental</u> (à demander parallèlement à la demande de réintégration de congé parental)

Recours

1 ^{ère} CAPD	
Dates	Opérations
21 mai 2026	Fin période de recours gracieux
2 juin 2026	Fin saisine CAPD
9 juin 2026	1 ^{ère} CAPD recours

2 ^{ème} CAPD	
Dates	Opérations
18 juin 2026	Fin période de recours gracieux
25 juin 2026	Fin saisine CAPD
2 juillet 2026	2 ^{ème} CAPD recours